

## RÉSIDENCE ESTIVALE À GÈNES POUR LES ARTISTES VEVEYSANS EN 2021

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

**La Ville de Vevey propose aux artistes veveysans une résidence de trois mois en Italie. C'est la septième fois que la Direction de la culture offre une bourse de travail à l'étranger visant à la réalisation d'un nouveau projet artistique.**

La Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC) gère des ateliers en Italie, en Egypte et en Argentine, dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC, la Ville de Vevey met aujourd'hui au concours **une nouvelle possibilité de résidence artistique à Gênes** pour une durée de **3 mois, du 1er juin au 31 août 2021**. A ce jour, six artistes veveysans ont déjà pu bénéficier de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire.

La résidence mise au concours est proposée aux artistes veveysans actifs dans la commune et issus de tous les domaines d'expression artistique (à l'exception de la musique amplifiée pour laquelle les espaces ne sont pas adaptés). Elle leur permet de se consacrer à leur pratique artistique dans un milieu culturel différent du leur en Suisse.

Le séjour comprend la mise à disposition par la CVC d'un atelier habitable et partagé avec un artiste d'une autre ville de Suisse. De son côté, la Ville de Vevey octroie un soutien financier sous la forme d'une **bourse de travail de CHF 4'500.-**.

L'artiste retenu s'engage à réaliser tout ou partie d'un nouveau projet artistique dans ce contexte. Les candidats ont jusqu'au **16 novembre 2020** (le timbre postal faisant foi) pour soumettre leur dossier. Un jury d'experts sélectionnera le ou la candidat-e gagnant-e. Les candidats recevront ensuite une réponse début décembre.

En 2017, c'est l'artiste Mathias Forbach qui avait occupé l'atelier à Gênes. Il a réalisé le projet d'illustration et d'édition « WallGänger » en étudiant et interrogeant la topographie particulière de cette cité portuaire autour de laquelle plusieurs murs ont été construits au cours des siècles.

Par le biais de ces résidences artistiques, la Direction de la culture continue à développer son volet d'aide à la création et à la diffusion. La Ville de Vevey s'affirme ainsi au niveau national comme une commune dynamique qui fait du développement de sa politique culturelle l'un de ses atouts et l'une de ses priorités.

Informations pour envoyer une candidature : [www.vevey.ch/cultureateliers](http://www.vevey.ch/cultureateliers)

### Contacts

Michel Agnant, municipal de la Direction de la Culture, 021 925 53 00, [michel.agnant@vevey.ch](mailto:michel.agnant@vevey.ch)

Cécile Roten, cheffe de service de la Direction de la Culture, 021 925 34 24, [cecile.roten@vevey.ch](mailto:cecile.roten@vevey.ch)